



La reconversion des sites militaires italiens : des projets de développement urbain

Chercheuse associée à l'Université d'Oxford et membre associée du Nuffield College en 2015-2016, les recherches de Francesca Artioli portent principalement sur les politiques territoriales et la gouvernance urbaine. Son article, intitulé « Restructurations du centre et conflits des périphéries. L'échec des projets urbains face au retrait des armées en Italie » et publié dans la Revue française de science politique en 2016, présente les projets de reconversion des sites militaires italiens et les rapports conflictuels qu'ils engendrent entre les parties prenantes.

Les infrastructures militaires : des ressources politiques et économiques pour les acteurs locaux

Important propriétaire foncier, le ministère de la Défense italien possède de nombreuses infrastructures qui sont souvent sous-utilisées, peu entretenues, voire abandonnées. Depuis les années 1990, les autorités locales proposent des projets de reconversion de ces sites militaires, surtout depuis la fin de la conscription en 2006. L'instauration de l'armée de métier entraîne un délaissement des infrastructures, notamment des casernes, qui deviennent un objet d'intervention pour l'action publique urbaine.

Le modèle territorial italien, caractérisé par la décentralisation, offre une marge de manœuvre importante aux autorités locales. Ils ont vu leurs compétences et leurs responsabilités s'accroître à la suite des réformes institutionnelles des décennies 1990 et 2000. Les sites militaires peuvent être une ressource politique pour les acteurs locaux, qui orientent leur programme en fonction de projets d'aménagements urbains. La programmation de ces projets varie en fonction du parcours personnel et politique de l'élu et de l'orientation de son programme électoral ainsi que du degré de loyauté de la ville à l'État central. Ces réaménagements ont pour objectif de contribuer au développement local (les options présentées seraient l'installation d'activités économiques tertiaires, l'installation de services publics et la création de logements).

De la reconversion des sites militaires en période d'austérité budgétaire

Le ministère de la Défense adopterait le rôle « d'intermédiaire financier » puisque l'État est l'instance de prédilection pour l'obtention de ressources budgétaires. L'allocation de fonds entraîne une revalorisation du rôle de l'acteur étatique au sein d'un système décentralisé, même si ce n'est que dans le cadre de projets urbains.

Le ministère fait également face à des restrictions budgétaires depuis la crise financière de 2008. Il adopte une logique de réduction des dépenses : les projets de rénovation se soldent souvent par la vente de ces sites au lieu de leur réaménagement. Sa stratégie immobilière consiste essentiellement à financer et à entretenir les bâtiments mieux conservés où logent les soldats, et ensuite à aménager ou à vendre le reste des infrastructures. La vente des biens immobiliers est une option de plus en plus évoquée par le ministère puisqu'elle permet de financer la construction ou la modernisation d'infrastructures plus adaptées à une armée de métier et de rembourser sa dette au ministère des Finances.

Les rapports entre les autorités locales et le ministère de la Défense deviennent conflictuels puisque le manque de crédits des autorités locales les empêche de racheter ces sites. Leur dépendance à l'égard des allocations budgétaires étatiques et les objectifs des différentes parties prenantes témoignent également des difficultés de négociations entre les échelons local et national. La conclusion d'accords pour la transformation des sites militaires est donc rare.

De l'Italie à la France

Dans un second article, Artioli souligne que les stratégies immobilières de l'Italie et la France consistent à rationaliser les usages (réduction des déficits) et à vendre les infrastructures en excès (réduction des dettes).

Toutefois, une des différences majeures entre ces pays réside dans le fait que les gouvernements municipaux italiens disposent de moins de ressources politiques et financières que leurs homologues français, ce qui ne leur permet pas de s'imposer de manière décisive lors des négociations avec l'État. Les autorités locales de l'Hexagone possèdent donc plus de ressources financières (l'État central et les régions aident les gouvernements pour la restructuration des sites) et politiques si bien que les rapports entre les échelons local et national sont significativement moins conflictuels.

L'incapacité des municipalités à financer ces projets de développement et les restrictions budgétaires du ministère de la Défense engendrent des rapports conflictuels entre autorités locales et État italien. Dans un climat d'austérité, le délaissement des biens militaires fait l'objet d'une forte couverture médiatique.